

Bordeaux, le 2 juin 2023

Monsieur le Président  
Communauté de Communes  
du Val de l'Eyre  
20 Route de Suzon  
33830 BELIN-BELIET



**Objet :** Notification du PLUi-H arrêté de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre

*Dossier suivi par :* Evanguelia Montarnier- 05 56 999 118  
[evanguelia.montarnier@cm-bordeaux.fr](mailto:evanguelia.montarnier@cm-bordeaux.fr)

Monsieur le Président,

L'examen du PLUi-H arrêté de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre n'appelle pas de remarque particulière.

Aussi, j'ai le plaisir de formuler un avis favorable y compris pour les demandes de dérogation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.

**La Présidente,**



**Nathalie LAPORTE**

